



## Observatoire des Droits de l'Homme au Rwanda

---

Déclaration N° 04/2020

Paris le 02 septembre 2020

### **L'Observatoire des Droits de l'Homme au Rwanda (ODHR) condamne l'enlèvement et le transfert clandestin de Paul Rusesabagina au Rwanda par les services de renseignement rwandais**

L'Observatoire des Droits de l'Homme au Rwanda a appris le 31 août 2020 avec inquiétude l'enlèvement de M. Paul Rusesabagina président du Parti PDR Ihumure par les services de renseignement rwandais et son transfert clandestin à Kigali au Rwanda.

Les médias fiables relèvent qu'il aurait été enlevé à Dubaï et que cet Etat du Golfe n'a pas de convention d'extradition avec l'Etat Rwandais. L'observatoire dénonce les méthodes utilisées par le gouvernement rwandais.

L'Observatoire dénonce les méthodes illégales utilisées par le gouvernement rwandais en violation du droit international dans le harcèlement de ses opposants politiques critiques. Ces actes d'enlèvement, de séquestration et de transfert clandestin ne sont pas dignes d'un Etat de droit. Rwanda Instigation Bureau (RIB) avance une coopération internationale et une arrestation pour terrorisme. Mais une coopération internationale digne de ce nom et respectueuse des droits et la dignité de l'homme ne peut pas collaborer à de telles entreprises qui violent le droit international en matière d'extradition.

L'Observatoire alerte sur la sécurité de la personne de Paul Rusesabagina dans les prisons rwandaises et sur un procès déjà jugé. La violation du droit à la vie, à la sécurité et à la protection des détenus a été dénoncée maintes fois par les ONG de défense des droits de l'homme. Beaucoup de détenus sont morts tués par les services de sécurité notamment le chanteur Kizito Mihigo, l'Avocat Donat Mutunzi et le médecin Emmanuel Gasakure pour ne citer que ceux-là. Aucune enquête indépendante n'a été menée jusqu'ici pour établir les responsabilités pour juger les auteurs et les commanditaires de ces crimes.

L'Observatoire des droits de l'Homme au Rwanda demande au Gouvernement rwandais le respect du droit à la vie et des droits liés et demande aux Etats respectueux de la dignité humaine, aux missions diplomatiques, aux organisations de défense des droits de l'homme, à la communauté internationale de faire pression sur le gouvernement de Kigali pour garantir un procès équitable.

Pour l'ODHR

**Munyandikirwa Laurent**

Président